

Réunion par consultation électronique

Présents : MM. BLONDY (Président) – BRUNEAU (Secrétaire) - CONNAN - CHARLANNE - KHALLOUKY - LETHIELLEUX - MANAA

Non consultés : MM. BIENAIME - EL OUASSINI - HONDELATTE

Assiste : M. VALLET

Absent non excusé : M. LALOT

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel (juridique@lfna.fff.fr) dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 116 euros.

CHAMPIONNATS R2 FUTSAL – 2nde phase

Les membres de la C.R. FUTSAL ont pris connaissance d'une incohérence règlementaire sur les RG FUTSAL votés en CD LFNA et concernant la 2nde phase du championnat R2 FUTSAL.

Le règlement indique en 1^{ère} page (schéma) deux poules de 7 équipes tandis que le texte en page 3 indique une poule de 6 équipes (accession) et une poule de 8 équipes (maintien).

A des fins d'assurer une cohérence de nos textes et prévoir donc une modification règlementaire (surlignée en bleu) telle comme suit, les membres de la C.R. FUTSAL (*sauf MM. BIENAIME, EL OUASSINI et HONDELATTE* impliqués sur cette compétition) sont consultés ce jour pour entériner la proposition suivante :

« 5 – Système de l'épreuve

B - Régional 2

- Première phase : Les équipes de chaque poule se rencontrent par matchs ALLER/RETOUR. A l'issue de cette première phase est créée une seconde phase.

- Seconde phase :

Les 6 meilleures équipes ayant obtenu le meilleur classement dans chacune des deux poules (3 par poule) ainsi que le meilleur 4^{ème} des deux poules de la première phase (Ratio Points/Matches, puis différence de buts, puis meilleure attaque) à l'issue de la première phase sont qualifiées pour disputer la poule d'accession en R1. A l'issue de ce nouveau championnat en matchs ALLER/RETOUR, les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} accèdent directement au championnat R1 (*).

Les 3 ou 4 dernières équipes (classées de 4 à 6 ou 7 lors de la première phase) sont qualifiées pour disputer la poule de maintien/rétrogradation.

A l'issue de ce nouveau championnat en matchs ALLER/RETOUR, l'équipe classée dernière sera automatiquement rétrogradée en District. »

A l'unanimité des membres votants, la modification est règlementaire pour deux poules de 7 équipes est acceptée et transmise au Comité de Direction de la LFNA pour approbation.

Il conviendra en suivant et si le C.D. LFNA en donne son accord de modifier le calendrier général du championnat R2 phase d'accèsion en R1 de 10 à 14 journées.

Prochaine réunion le lundi 09 Février 18h00 en visioconférence

Le Président de la C.R. FUTSAL,
Jonathan BLONDY



Les Secrétaires de séance,
Olivier BRUNEAU - Vincent VALLET



P.V. validé le 10 Février 2026 par Mme Catherine VEYSSY, Secrétaire Générale de la L.F.N.A.
